

Mesures COVID du Conseil fédéral: le pragmatisme doit guider l'action

1 déc 2021 - 19:48

| Communiqué, CCIG

1 minute de lecture

Il est absolument nécessaire de se concentrer sur la vaccination. Les restrictions aux frontières doivent être évitées autant que possible.

A la suite des nouvelles mesures de restriction mises en consultation par le Conseil fédéral, la CCIG s'inquiète de leur impact sur une partie de l'économie genevoise. Elle souligne qu'il est absolument nécessaire de se concentrer sur la vaccination (et son rappel); en effet, l'inquiétude que fait planer le rebond actuel de la pandémie est essentiellement dû aux personnes non vaccinées. Il convient, le cas échéant, d'envisager des mesures différenciées pour les personnes vaccinées et celles qui ne le sont pas; ainsi, l'extension du système que les Alémaniques nomment «2G» permettrait aux bars et aux discothèques de fonctionner normalement. L'obligation de télétravail n'est pas non plus acceptable. Enfin, les restrictions aux frontières doivent être évitées autant que possible, en raison des dégâts collatéraux infligés en particulier aux acteurs du tourisme.

La CCIG soutient l'approche la plus efficace, mais aussi la plus simple, dans les variantes proposées par le Conseil fédéral, à savoir la variante 1, qui prévoit le port du masque obligatoire pour tous les collaborateurs se trouvant dans des espaces fermés et partagés.

La CCIG redoute les conséquences des nouvelles mesures sur le commerce et la restauration et elle invite les autorités cantonales à suivre de près l'évolution de la situation. Quant aux secteurs liés au tourisme, qui sont particulièrement vulnérables en cas de sursaut épidémique (événementiel, agences de voyage, hôtellerie, transport professionnel de personnes et entreprises de la zone aéroportuaire, forains et magasins de souvenirs), ils doivent être désormais considérés comme des cas de rigueur « longs ».

A titre d'exemple, le secteur de l'hôtellerie genevoise a enregistré pour l'ensemble des neuf premiers mois de l'année 2021 une baisse de 60 % des nuitées en comparaison avec 2019 et à peine une augmentation de 10 % par rapport à 2020. Quant à l'aéroport de Genève, il enregistre une baisse des passagers de 70% depuis le début de l'année 2021 par rapport à 2019 et de 13% par rapport à 2020.

Compte tenu de l'importance du secteur touristique, en tant que branche économique mais aussi au regard de son importance systémique pour la Genève internationale, la CCIG invite les autorités genevoises à planifier la poursuite du soutien à ce secteur.